

Philippe Dessertine: «Le macronisme n'est pas une idéologie mais un pragmatisme»



Emmanuel Macron - Crédits photo : POOL/REUTERS

Vox Politique (<http://premium.lefigaro.fr/vox/politique>) | Par Philippe Dessertine (#figp-author)

Publié le 13/09/2017 à 18h02

FIGAROVOX/TRIBUNE - Pour l'économiste, rien ne sert de vouloir ranger le président de la République dans une case politicienne. Emmanuel Macron ne poursuit pas un agenda idéologique mais a pour seule boussole la lutte contre le chômage.

Les premières réformes voulues par Emmanuel Macron sont-elles de droite ou de gauche? Libérales ou autocratiques? En faveur des salariés ou des entreprises? Pour les grands groupes ou pour les PME? Le débat fait rage dans la société française où l'on n'aime rien tant que classer, ranger dans **des cases, assigner à chacun un rôle, une appartenance, de laquelle ensuite il n'est plus possible de déroger** (<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/09/13/31001-20170913ARTFIG00254-jerome-fourquet-le-mepris-de-classe-reel-ou-ressenti-un-puissant-carburant-electoral.php>). La France est cartésienne, elle aime le blanc ou le noir, elle déteste (en théorie) ce qui est gris. Or il faut s'y faire, les élections du printemps ont durablement brouillé les cartes. Elles ont porté au pouvoir un homme (jeune), n'ayant aucun passé ni parti politique, ayant appartenu à un gouvernement de gauche et faisant appel comme premier de ses ministres à un homme (jeune) de droite, n'ayant aucune expérience d'exécutif.

Alors si l'idéologie habituelle ne permet pas une bonne lecture des lois phares de ce début de quinquennat, loi travail, assurance chômage, statut des indépendants, comment analyser la cohérence de l'ensemble? Sans doute en se fondant sur la doctrine majeure de cette équipe un brin hétéroclite, celle du pragmatisme. De ce point de vue, la seule

case dans laquelle Emmanuel Macron peut être placé à coup sûr est celle de la lutte contre le chômage. Il appartient à une génération qui ne peut se résigner, année après année, à commenter une courbe qui ne s'inverse pas. Il est faux de considérer, pour reprendre la célèbre formule de François Mitterrand, que «l'on a tout essayé contre le chômage». Il fut un temps, en effet, où les pays industrialisés semblaient logés à la même enseigne, celle d'un chômage endémique, provenant tout à la fois d'une crise mondiale, d'un progrès technique destructeur d'emplois et d'une démographie galopante. Cette fatalité est loin derrière nous. La plupart de nos grands concurrents, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, États-Unis, sont revenus à une situation de quasi-plein-emploi. La France est à la traîne avec un taux de chômage largement supérieur (plus de 9 %) et une création d'emplois également nettement plus faible que chez ses voisins. La sous-performance française dans ce domaine est préoccupante, d'autant qu'elle s'accompagne de la même faiblesse relative en matière de croissance et surtout de commerce extérieur dont le déficit se creuse mois après mois.

Le pragmatisme pour Emmanuel Macron et pour son premier ministre consiste en des actions les plus rapides possible, dirigées d'abord vers le gisement principal d'emplois : les petites, voire des très petites entreprises

Le pragmatisme pour Emmanuel Macron et pour son premier ministre consiste en des actions les plus rapides possible (**la voie des ordonnances pour éviter d'interminables tunnels de débats parlementaires (<http://www.lefigaro.fr/social/2017/08/31/20011-20170831ARTFIG00167-reforme-du-code-du-travail-que-contiennent-les-ordonnances.php>)**), dirigées d'abord vers le gisement principal d'emplois: les petites, voire des très petites entreprises. Concrètement, sur ce terrain, il est indispensable de proposer la plus grande flexibilité, embaucher quand la conjoncture est favorable, licencier quand elle se retourne. Ce sont des centaines de milliers d'entités qui sont concernées, où le profit est loin d'être indécent et où l'échelle des salaires, du patron au plus petit des salariés, est bien plus étroite que dans les groupes multinationaux. Alors la négociation sociale doit être la plus directe et la plus naturelle possible, en dehors des branches largement préservées par ailleurs. L'appartenance syndicale du représentant des salariés n'est plus une obligation. Et s'il faut licencier, les indemnités doivent être connues à l'avance, et les procédures les plus simples possible. Les ordonnances vont exactement dans ce sens. Le seul point sur lequel elles sont muettes concerne les prud'hommes où la France devrait conserver avec le Mexique cette particularité très contestable de juges qui ne sont pas des magistrats professionnels.

Certes, les partenaires sociaux comme les politiques peuvent à peu près tous considérer que les textes ne sont pas assez ambitieux du point de vue de leurs convictions et vont beaucoup trop loin en direction de celles de leurs opposants (<http://www.lefigaro.fr/social/2017/09/12/20011-20170912ARTFIG00343-loi-travail-la-cgt-pietine-le-gouvernement-avance.php>) ; il n'empêche: le texte est à peu près dans l'esprit des promesses de campagne. Il ne reste plus désormais qu'à vérifier si ces réformes seront vraiment telles qu'on les a voulues: d'une efficacité n'ayant pas de couleur politique.

Il ne reste plus désormais qu'à vérifier si ces réformes seront vraiment telles qu'on les a voulues : d'une efficacité n'ayant pas de couleur politique.

Pour cela, il faut attendre le retour du monde réel, et les décisions que ne peuvent prendre ni les gouvernements ni les syndicats patronaux: l'embauche pour de bon, par les patrons de la vraie vie ; l'embauche parce que la croissance est meilleure et parce que la confiance en l'avenir est revenue. Si par malheur tel n'était pas le cas, il faudrait sans doute se pencher sur un défaut de la pédagogie nécessaire à ces trains de mesures pas toujours simples à comprendre (Emmanuel Macron pourrait se souvenir de l'usine à gaz qu'a longtemps représenté ce CICE qu'il avait largement inspiré) ; il faudrait ensuite passer au plus vite à l'autre grand blocage de l'économie française dans son ensemble: des prélèvements obligatoires parmi les plus élevés du monde, en raison d'une dépense publique record. Mais pour le coup, un train d'ordonnances ne suffira pas. Il faudra alors lancer la réforme (technique) la plus importante depuis cinquante ans.

*Philippe Dessertine est professeur à l'Institut d'administration des entreprises de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut de haute finance et membre du Haut Conseil des finances publiques. Dernier ouvrage paru: «Le Fantôme de l'Élysée. Visite impromptue du baron Necker à François Hollande» (Albin Michel, 2015).

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 14/09/2017. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2017-09-14>)



Philippe Dessertine

